

Réf: Dossier 410923

Avis de constitution

SOCIETE « ARAKUNRIN »

Siège Abidjan Cocody Riviera Palmeraie non loin de
la pharmacie du bonheur, Lot 1524, Ilot 83

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/04/2025 et enregistrés au CEPICI le 17/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ARAKUNRIN »

Objet : Import-export,

Distribution de marchandises,

Achat et vente,

Transport et logistique,

Élevage,

BTP,

E-commerce,

Sourcing,

Et la réalisation de l'objet social:

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toutes opérations financières,

commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody Riviera Palmeraie non loin de la pharmacie du bonheur, Lot 1524, Ilot 83

Dirigeant(s) M MONNEY AMBEU ERIC JOCELYN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-02522 du 08/05/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°28783/GTCA/RC/2025 du 08/05/2025

